

Consultation du public 2018/2019

RENCONTRE PUBLIQUE "L'EAU ET L'EURE-ET-LOIR"

Vendredi 8 février 2019

Espace Soutine - LEVES -

Objectifs et cibles de la rencontre

La rencontre s'inscrira dans le cadre de la consultation du public sur les questions importantes des futurs SDAGE 2022/2027.

Son premier objectif sera donc de réunir les acteurs de l'eau du département pour recueillir leurs points de vue sur ces questions importantes.

L'état de l'eau en Eure-et-Loir amène nécessairement des confrontations entre catégories d'usagers. Le dialogue s'avère souvent difficile entre une partie de la profession agricole, qui s'estime stigmatisée et adopte en retour une attitude défensive, et certains usagers qui déplorent une prise en compte très insuffisante des effets sanitaires et environnementaux des pollutions diffuses.

Les consultations du public offrent l'occasion de permettre un débat de fond sur ces questions, et de dépasser d'un côté les raccourcis simplistes et accusateurs, et de l'autre, un discours de défiance, sinon de rejet, des approches environnementales.

Cette rencontre publique - les termes sont choisis à dessein - a donc pour but de rassembler tous les usagers de l'eau du département, qu'ils soient professionnels ou simples consommateurs, avec une volonté partagée qui constituera la règle du jeu de la rencontre : parvenir, à l'horizon 2027, à un état des eaux en Eure-et-Loir qui se soit sensiblement amélioré.

La rencontre cible à la fois les acteurs institutionnels et professionnels de l'eau, et le grand public. Elle veut ainsi offrir une occasion, qui jusqu'ici est restée relativement rare, d'échanges où chacun pourra et devra écouter et prendre en compte le point de vue de l'autre, y compris celui du simple habitant du territoire.

Certains établissements scolaires seront invités à participer et leurs élèves pourront s'exprimer durant la rencontre, notamment à l'occasion des échanges lors des tables rondes.



L'association souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour assurer l'animation de la rencontre. Son rôle sera d'introduire les interventions, d'animer les tables rondes, d'assurer la gestion du temps, et de garantir la bonne tenue des débats en adoptant une attitude de neutralité.

Un compte-rendu des interventions et des échanges sera adressé aux agences de l'eau. Il sera diffusé à l'ensemble des participants et mis à disposition de toute personne morale ou physique souhaitant en prendre connaissance.

❖ Construction de la journée

La rencontre s'articulera en deux temps ; une partie informative et trois tables rondes :

- La première partie dressera un état des lieux de l'état de l'eau en Eure-et-Loir à mi parcours du SDAGE actuel : où en est-on par rapports aux objectifs d'atteinte du bon état pour les cours d'eau et les nappes, mais aussi quels sont les enjeux de santé, de protection des captages, d'application de la réglementation. Cette partie servira de cadre aux trois débats qui suivront.
- Les tables rondes porteront sur 3 questions-clefs pour le prochain SDAGE, et pour parvenir à une évolution positive de l'état de l'eau en Eure-et-Loir :
- Les enjeux qualitatifs et quantitatifs de l'eau potable : la table ronde regroupera des usagers professionnels (agriculture, industries, artisanat), et les consommateurs, représentés par une commune où l'eau n'est pas conforme à la réglementation, et un représentant des consommateurs.
- La gouvernance, notamment au regard de l'appropriation par les collectivités de la compétence GEMAPI et de la question de l'assainissement, toujours complexe en milieu rural.
- L'eau dans son environnement naturel : il sera question ici surtout des cours d'eau et de leurs liens avec le milieu naturel (prairies, ripisylves, protection des rives, continuités écologiques...).

Chaque table ronde fera l'objet d'un échange avec la salle.

Un **Grand Témoin** proposera une synthèse de la journée, en exprimant son ressenti sur les débats, les principaux éléments qu'il aura retenus, en indiquant aussi clairement que possible ceux qui lui paraissent porteurs d'évolution, et les facteurs de blocage à dénouer.



M. Bernard CHEVASSUS AU LOUIS, ancien Directeur général de l'INRA, ancien Président du Muséum National d'Histoire Naturelle, de l'AFSSA et du Conseil scientifique de l'Agence de l'eau Seine Normandie, a accepté d'être Grand témoin de cette rencontre.

❖ Déroulement prévisionnel

✚ Début de la rencontre à 9h30

Café d'accueil dès 9h.

- Accueil par le Maire de LEVES et le Président d'Eure-et-Loir Nature 10'
- Climat et Eau METEO FRANCE 10'
Les évolutions constatées ou possibles des précipitations au regard des évolutions climatiques
- Les objectifs de bon état AGENCES DE L'EAU 10'
Où en est-on des objectifs et dates d'atteinte du bon état des eaux superficielles et souterraines en Eure-et-Loir ?
- Réglementation et normes : AFB / DREAL 10'
Point sur la réglementation en vigueur concernant la protection des cours d'eau, (zones de non traitement, continuités écologiques...)
- Santé : ARS 10'
Etat des lieux et évolution de la qualité de l'eau en Eure-et-Loir.
- Captages DDT 28 10'
Point sur la mise en place de la protection des captages en Eure-et-Loir.

Question/échanges avec la salle

✚ Table ronde 1

Les enjeux de la ressource en Eau (11h)

Comment les divers usagers de l'eau se positionnent-ils par rapport à l'état des eaux en Eure-et-Loir ? Quelles solutions proposent-ils pour faire évoluer positivement la situation ?

- Chambre agri 5'
- Confédération paysanne 5'
- CCI ou industriel 5'
- CMA 5'



- 1 commune de Beauce 5'
- 1 consommateur (UFC Que Choisir) 5'
- FNE centre Val de Loire 5'

Echanges avec la salle

BUFFET (12h30)

Table ronde 2

Gouvernance (Gemapi, assainissement) (14h)

La compétence GEMAPI donne-t-elle aux collectivités une occasion d'agir plus efficacement sur les cours d'eau ? Quelle est la situation pour l'assainissement, collectif et non collectif dans le département, notamment en zones rurales ?

Chartres Métropole et Agglo du Pays de Dreux - 1 Com Com rurale - (Illiers/Courville)
- délégués - (5' chacun)-

Echanges avec la salle

Table ronde 3

Eau et Nature (15h)

Quelle prise en compte des milieux naturels et aquatiques dans la préservation des cours d'eau du département ? Quelles types d'action pourraient être mises en place pour renforcer le rôle de ces milieux pour la biodiversité ?

2 agriculteurs dont un désigné par la Chambre d'agriculture - 1 représentant des exploitants de carrières - Fédération départementale des pêcheurs - Propriétaire de moulin - Eure-et-Loir Nature (5' chacun)

Echanges salle.

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PAR LE GRAND TEMOIN (16h)

POT DE CLOTURE (16h30)

Les participants auront la possibilité de rédiger une question écrite qui sera posée aux intervenants.

